

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 03 mars 2025 au 04 avril 2025 inclus

**Projet de modification n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU)
COMMUNE DE LEVALLOIS**

Le président de l'établissement public territorial (EPT) Paris Ouest La Défense a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification de droit commun n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Levallois-Perret.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 3 mars 2025 à 8h30 au vendredi 4 avril 2025 inclus à 18h00 (33 jours)**.

Monsieur Philippe ZELLER, ministre plénipotentiaire hors classe en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise et Monsieur Philippe ROCARD, administrateur de sociétés et professeur, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le projet de modification du PLU porte sur :

- **L'ajout d'une règle qualitative et l'abaissement du plafond des hauteurs sur 12 îlots pour permettre une évolution maîtrisée des constructions et une meilleure intégration du bâti**
- **L'ajout de 28 bâtiments remarquables, à préserver ou à valoriser, pour poursuivre la protection des bâtiments présentant un intérêt patrimonial, architectural et urbain,**
- **L'ajout d'espaces verts protégés et à créer pour renforcer les espaces de respiration au sein du tissu urbain communal,**
- **L'actualisation du règlement pour intégrer de nouvelles réglementations et corriger des erreurs matérielles, graphiques et réglementaires.**

Par un avis conforme n° MRAe AKIF-2024-070 du 4 septembre 2024, consultable via le site internet suivant :

<https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-conformes-de-la-mrae-ile-de-france-en-2024-a1342.html>, la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France a conclu à l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale pour la modification n° 2 du PLU.

Le dossier soumis à enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête sous format papier, seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement située 66 bis, rue du Président Wilson à Levallois (92300) pendant toute la durée de l'enquête, **du 3 mars 2025 à 8h30 au 4 avril 2025 à 18h00 inclus**, du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture habituels, ainsi pendant les 3 permanences mentionnées dans le présent avis.

Le dossier soumis à enquête publique et le registre d'enquête publique dématérialisés seront également consultables, sans interruption, **du 3 mars 2025 à 8h30 au 4 avril 2025 à 18h00 inclus**, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/modif2-plu-levallois-perret>, adresse accessible via le site Internet de la commune de Levallois www.ville-levallois.fr et celui de l'EPT Paris Ouest La Défense www.parisouestladefense.fr.

Le dossier soumis à enquête publique sera également accessible via un poste informatique situé à la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement au 66 bis, rue du Président Wilson à Levallois, **du lundi 3 mars 2025 à 8h30 au vendredi 4 avril 2025 à 18h00 inclus**, du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture habituels ainsi que pendant les trois permanences mentionnées dans le présent avis.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors de ses permanences à la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement au 66 bis, rue du Président Wilson à Levallois, 4^{ème} étage, les jours suivants :

- le samedi 15 mars 2025 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 19 mars 2025 de 16h00 à 19h00
- le vendredi 4 avril de 11h00 à 14h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier ou dématérialisé, ou les adresser :

- par écrit à l'adresse suivante avec la mention « à ne pas ouvrir » sur l'enveloppe :

**À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur
chargé de l'enquête publique
relative à la modification n° 2 du PLU
Mairie de Levallois**

**Direction de l'urbanisme et de l'aménagement
66 bis, rue du Président Wilson, 92300 LEVALLOIS**

- par courriel à l'adresse suivante :

modif2-plu-levallois-perret@mail.registre-numerique.fr

À l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège administratif de l'EPT Paris Ouest La Défense, à la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement de la ville de Levallois et à la Préfecture des Hauts-de-Seine, pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la Ville de Levallois : www.ville-levallois.fr

Après l'enquête publique, le projet de modification de droit commun n° 2 du PLU de la commune de Levallois, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera approuvé par délibération du conseil de territoire de l'EPT Paris Ouest La Défense.